



festival
fierté
montréal

PRÉSENTÉ PAR



Règlements - Journées communautaires

Réunion virtuelle de coordination logistique **OBLIGATOIRE** :
mardi le 19 juillet de 15h à 16h30

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

KIOSQUES

Les kiosques bénéficient d'un espace de 9m² (3x3m) et sont installés rue Sainte-Catherine entre les rues Saint-Hubert et Papineau. Un organisme désirant occuper un espace double ou d'une plus grande superficie doit en faire la demande au comité organisateur et acquitter les frais associés.

AMÉNAGEMENT DES KIOSQUES

Les organismes assument les coûts associés à l'aménagement de l'espace utilisé. Les organismes utilisant leur propre tente doivent obligatoirement se munir de blocs d'ancrage, soit un pour chaque patte, et devront également présenter une preuve qu'elles ont été ignifugées dans les douze (12) mois précédant l'événement.

ÉLECTRICITÉ

Aucun point de ravitaillement à l'électricité n'est fourni par Fierté Montréal. Il est de la responsabilité de l'organisme de faire les démarches pour prendre une entente avec un commerce environnant afin d'obtenir de l'électricité. Lorsqu'il y a entente avec un commerce pour un branchement électrique, celui-ci doit être effectué par l'arrière (ne pas traverser la rue) et tout fil doit être collé au sol avec un ruban adhésif.

HEURES D'OPÉRATIONS

Les journées communautaires débutent à 11 h et se terminent à 18 h. Nous demandons à tous les groupes d'avoir terminé le montage du kiosque à 10 h 45 et de ne rien ranger avant 18 h. Le matériel loué à Fierté Montréal sera récupéré à partir de 18h.

ÉCORESPONSABILITÉ

Chaque groupe est responsable de tenir leur espace propre pendant et au départ de l'événement. Fierté Montréal mettra à disposition des sacs (déchets et recyclage) pour chaque kiosque. Les groupes doivent respecter les exigences de la ville de Montréal en termes de tri des déchets.

La distribution excessive de matériel non recyclable ou non compostable est interdite. Cela inclut, entre autres, les sacs de plastique et les objets promotionnels contenus dans des emballages individuels.

Le non-respect de ces réglementations peut compromettre une future participation du groupe au festival.

COLLECTE DE FONDS

Les groupes pourront, sur approbation préalable, vendre des produits à l'exception de tout produit alcoolisé et de toute nourriture cuite sur place, afin de leur permettre de recueillir des fonds pour leur organisation. Fierté Montréal se réserve le droit de refuser la vente de certains articles. Ce refus pourrait survenir pour des questions de concurrence avec certains commerces avoisinants, la nature du produit ou par la demande explicite du promoteur de la rue, soit la SDC du Village. C'est pourquoi il est obligatoire d'aviser Fierté Montréal afin d'éviter de fâcheux problèmes.

REMBOURSEMENT

Aucun remboursement des frais d'inscription aux journées communautaires, sauf en cas de nouvelles mesures sanitaires restrictives (covid-19), il vous sera possible de demander un remboursement, un report d'inscription à l'édition 2023 du Festival ou faire une donation à Fierté Montréal.

POLITIQUE DE NON-DISCRIMINATION

Fierté Montréal s'est doté d'une politique d'inclusion. Les groupes locataires doivent obligatoirement adhérer aux principes suivants : Fierté Montréal soutient l'accès à l'égalité et interdit toute discrimination concernant l'origine ethnique ou nationale, les croyances, la couleur, les convictions religieuses ou politiques, l'orientation sexuelle, la langue, le sexe, l'âge, le revenu, l'identité sexuelle ou le fait d'avoir une incapacité, d'être séropositif.ve ou atteint.é du sida. Fierté Montréal se réserve le droit de refuser toute entité ne respectant pas les valeurs ou la mission de l'organisme. Les groupes véhiculant du racisme, de la xénophobie, de l'homophobie, de la lesbophobie, de la transphobie ou faisant la promotion de conflits géopolitiques et/ou religieux seront automatiquement refusés et ne pourront participer aux journées communautaires.

Aucune arme n'est autorisée, notamment les armes à feu.

TOUTE PARTICIPATION AUX JOURNÉES COMMUNAUTAIRES EST SUJETTE À L'APPROBATION DU COMITÉ ORGANISATEUR DE FIERTÉ MONTRÉAL.